

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 novembre 2025
 Délibération n°135

L'An deux mille vingt-cinq, le 20 novembre, à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le 14 novembre, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame FISCHER Maryline, Adjointe au Maire

En présence de :

ALPHAND Thierry, BARONNAT Bernard, COQUILLAT Catherine, FISCHER Maryline, GRANET Alice, HERMITTE Jean-Pierre, KIRKYACHARIAN Luc, MOUTIER Gerard, PRAT Christelle, SEMIOND Philippe

Excusé ayant donné procuration : ADISSON Frank à BARONNAT Bernard, GIRAUD Mathieu à COQUILLAT Catherine, JEANNE Virginie à PRAT Christelle, MOREAU Gaelle à FISCHER Maryline, MOUGIN Remi à MOUTIER Gerard, VIESSANT Céline à GRANET Alice

Excusé sans procuration : CHERFILS Jacqueline Absents : MOSSO Véronique, VERNET Laurent

Secrétaire de séance : GRANET Alice

OBJET : ATTRIBUTION D'UN MARCHE DE FOURNITURE D'ENNEIGEUR

La régie des remontées mécaniques poursuit la modernisation du parc d'enneigeur avec pour objectif d'améliorer l'outil de production de la neige de culture, en remplaçant certains enneigeurs énergivores et vétustes et en améliorant le parc afin d'assurer la skiable du domaine de Pelvoux-Vallouise. Le projet est en cohérence avec les résultats de l'étude ClimSnow.

Le montant de cet équipement s'élève à 34 875,60€HT.

Des dossiers de subvention ont été déposés auprès de la Région Sud et du Département des Hautes-Alpes pour cofinancer cet équipement à hauteur de 80%.

Vu le code de la commande publique ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

D'approuver l'acquisition d'un enneigeur au prix de 34 875,60€HT et autorise madame le maire à signer tous les documents afférents à cette acquisition.



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER